

Bulletin N°7 du 7 juin 2023

Résumé de la semaine

Le temps a continué à être sec, chaud et venteux. Cela n'arrange pas la situation hydrologique de plusieurs bassins.

4 bassins seraient en **alerte renforcée** (arrêté préfectoral non paru à la rédaction du bulletin) :

Argance	Aune	Sarthe Médiane	Vive Parence
----------------	-------------	-----------------------	---------------------

3 bassins seraient en **alerte** :

Braye	Tusson+Anille+Veuve	Vaige
--------------	----------------------------	--------------

😊 **Pour les bassins en alerte ou alerte renforcée : Merci de bien transmettre vos relevés de compteur tous les jeudis sur irrig'eau en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr**

3 bassins seraient en **vigilance** :

Dué Narais	Gée	Vègre
-------------------	------------	--------------

Pour tous les irrigants sarthois et en l'absence de restriction, pensez à transmettre les relevés de compteur tous les premiers jeudis de chaque mois sur [Irrig'eau](#) (l'application mobile est toujours indisponible, il faut saisir directement via <https://www.irrig'eau-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr ou par SMS au **06 30 09 82 54. Exceptionnellement, le service irrigation ne sera pas joignable ce vendredi 9 juin.**

Point météo






Météo de la semaine passée

Période	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 6°C
31/05 au 06/06			
Coulans sur Gée	0	44	90
Le Lude	0	41	93
St Rémy du Val	0	41	86
Volnay	0	40	88

Source : Weather Measures.

La semaine dernière, le temps a été sec, un peu plus chaud et toujours accompagné d'un vent de nord-est. La demande climatique a atteint 5.9 mm/j en moyenne.

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 08/06	Vendredi 09/06	Samedi 10/06	Dimanche 11/06	Lundi 12/06
Temps					
T° min /max (°C)	15/30	16/28	16/23	15/25	14/23
Pluie (mm)	0.0	6.5	7.6	0.3	0.4
ETP (mm)	5.5	4.5	2.8	4.1	4.4
Vent (km/h)	20-50	20-45	15-45	15-40	20-45

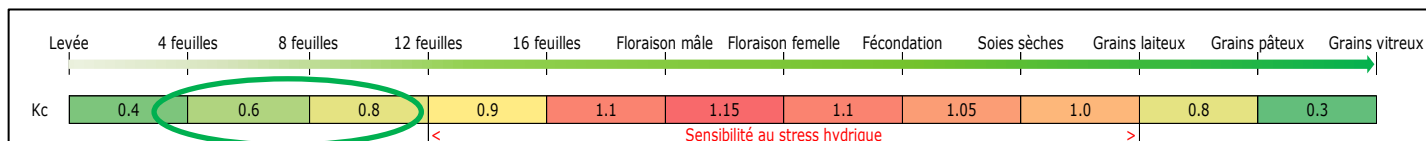
Sources : Météociel/Pleinchamp – Commune Le Mans

Le temps devrait se couvrir à partir de jeudi. Des perturbations orageuses sont annoncées pour la fin de semaine. Le vent sera faible à modéré. La demande climatique variera de 2.8 à 5.5 mm/j.

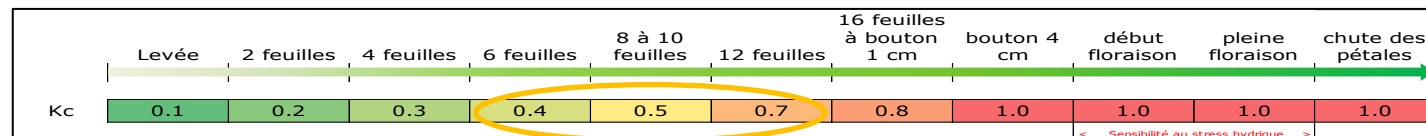
Périodes de sensibilité des cultures au stress hydrique

Coefficients culturaux (Kc) selon les stades

Maïs



Tournesol



En multipliant le coefficient cultural (Kc) par l'ETP, on obtient l'évapotranspiration maximale (ETM) de la culture.

Conseils sur la conduite de l'irrigation

Tournesol

Les tournesols vont de 3 à 6 paires de feuilles. **L'irrigation n'est pas d'actualité.**

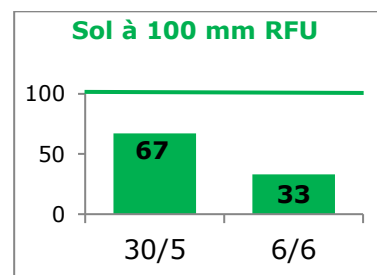
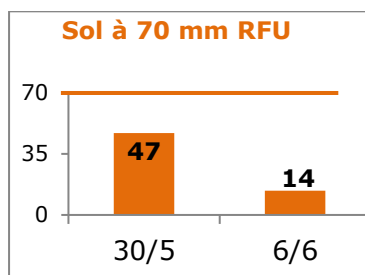
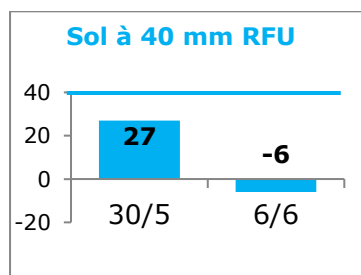
- L'irrigation aura un intérêt s'il y a un temps sec autour de la floraison et sur les parcelles à faible réserve hydrique. Dans ces situations, prévoir 2 tours d'eau : 1 juste avant floraison ou tout début floraison et 1 en fin de floraison.

Maïs

Les stades vont de 2 à 12 feuilles.

- A 10 feuilles, les maïs commencent à entrer en période de sensibilité au stress hydrique. En l'absence de pluies significatives (cumul inférieur à 20 mm) cette fin de semaine et compte tenu des réserves du sol qui baissent, un tour d'eau pourrait être déclenché début de semaine prochaine.

Bilan hydrique au 6 juin pour un maïs à 10 feuilles au Lude



On est en déficit hydrique. En fonction des pluies du week-end, un tour d'eau de 30 mm est à prévoir début de semaine prochaine.

On est à 20% de la RFU max. En l'absence de pluies significatives ce week-end, un 1^{er} passage à 30 mm est à envisager début de semaine prochaine.

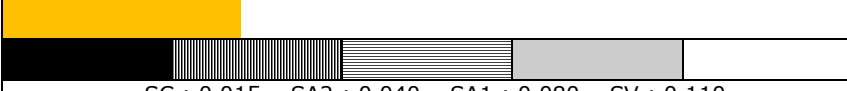
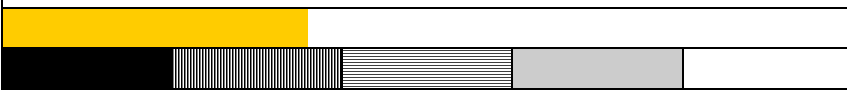
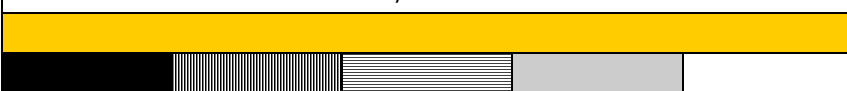
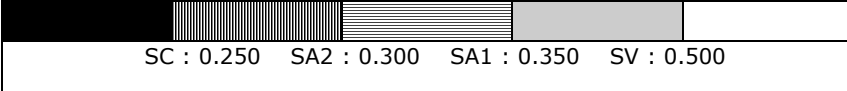
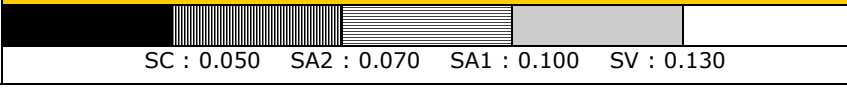
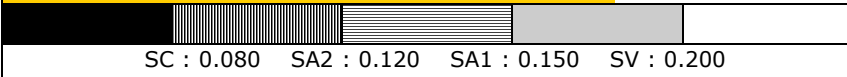
On est à 33% de la RFU max. En l'absence de pluies significatives ce week-end, un 1^{er} tour d'eau de 30 mm est à envisager début de semaine prochaine.

Détail du calcul pour le sol à 40 mm RFU : état de la réserve au 6/6 = état de la réserve au 30/5 + pluies du 31/5 au 6/6 + irrigation - (Kc (maïs à 10 feuilles) x ETP Le Lude du 31/5 au 6/6) = 27 + 0 + 0 - (0.8 x 41) = - 6 mm.

Situation des ressources en eau / Restrictions d'irrigation

Dès que vous êtes en limitation, vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture

sur [irrig'eau](#) en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr

Argance		
La Chapelle d'Aligné	Débit de la semaine : 0.024 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte renforcée.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.015 SA2 : 0.040 SA1 : 0.080 SV : 0.110	
Aune		
Pontvallain	Débit de la semaine : 0.105 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte renforcée.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.080 SA2 : 0.110 SA1 : 0.140 SV : 0.270	
Bienne		
Thoiré sous Contensor	Débit de la semaine : 0.272 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.060 SA2 : 0.080 SA1 : 0.100 SV : 0.120	
Braye		
Valennes	Débit de la semaine : 0.348 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (2). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.250 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.500	
Deux Fonds + Voutonne		
Avoise	Débit de la semaine : 0.163 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130	
Gée		
Fercé sur Sarthe	Débit de la semaine : 0.172 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : auto-limitation des prélèvements.
	SC : 0.080 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200	

(1) : y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

(2) : -20% si maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte – SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

Dès que vous êtes en limitation, vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la
Chambre d'agriculture

sur irrig'eau en cliquant ICI ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr

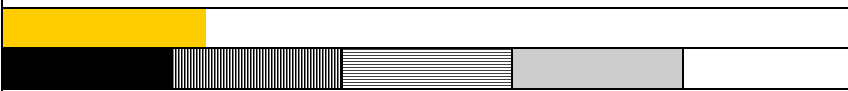
Huisne		
Montfort le Gesnois	Débit de la semaine : 5.525 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 3.600 SA2 : 3.900 SA1 : 4.100 SV : 4.800	
Loir		
Durtal	Débit de la semaine : 10.177 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 4.000 SA2 : 4.500 SA1 : 5.500 SV : 8.000	
Merdereau + Orthe + Vaudelle		
St Paul le Gaultier	Débit de la semaine : 0.343 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.110 SA2 : 0.130 SA1 : 0.160 SV : 0.190	
Narais + Dué		
St Mars la Brière	Débit de la semaine : 0.368 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.230 SA2 : 0.260 SA1 : 0.320 SV : 0.360	
Orne Saosnoise		
Montbizot	Débit de la semaine : 0.612 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.240 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.430	
Sarthe Amont		
Neuville sur Sarthe ou Souillé	Débit de la semaine : 3.440 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 1.500 SA2 : 1.800 SA1 : 2.200 SV : 2.700	
Sarthe Aval		
Beffes	Débit de la semaine : 11.883 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 5.000 SA2 : 5.500 SA1 : 7.000 SV : 9.000	


Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

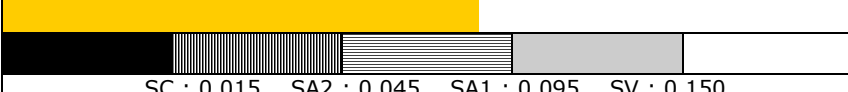
SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte - SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

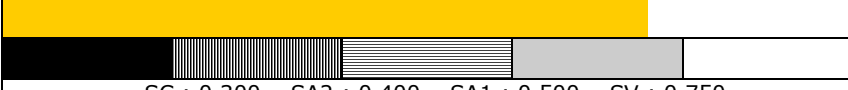
Dès que vous êtes en limitation, vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la **Chambre d'agriculture**

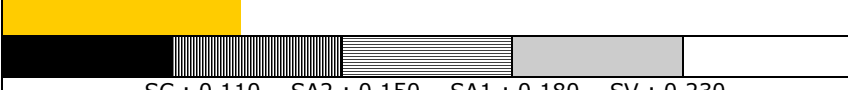
sur **irrig'eau** en cliquant **ICI** ou par mail à **irrigation-72@pl.chambagri.fr**

Sarthe Médiane = Orne Champenoise + Fessard + Rhonne + Roule Crottes + Vezeanne		
Voivres lès Le Mans	Débit de la semaine : 0.051 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte renforcée.
		Restrictions : -60% sur le volume hebdomadaire autorisé (3). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130	

Tusson + Anille + Veuve		
La Chapelle Gaugain	Débit de la semaine : 0.134 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (2). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.100 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200	

Vaige + Erve + Taude		
Bouessay	Débit de la semaine : 0.086 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (2). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.015 SA2 : 0.045 SA1 : 0.095 SV : 0.150	

Vègre		
Asnières sur Vègre	Débit de la semaine : 0.676 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : auto-limitation des prélèvements.
	SC : 0.300 SA2 : 0.400 SA1 : 0.500 SV : 0.750	

Vive Parence		
Yvré l'Evêque	Débit de la semaine : 0.120 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte renforcée.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.110 SA2 : 0.150 SA1 : 0.180 SV : 0.230	

(1) : y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

(2) : -20% si maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

(3) : -40% si maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte – SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Site du Mans

15 rue Jean Grémillon 72000 LE MANS

Tél. 02.43.29.24.24

Rédaction : Laëtitia TEMEN.

Avec le soutien financier de :

Comité de relecture : Marion MOINEAU,
Emmanuel MONGE, Eric PLESSIS, Laëtitia
TEMEN.

Reproduction interdite



Retrouvez Inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>